

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

RAPPORT SYNTHÈSE DU PROCESSUS D'ÉVALUATION

PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN SCIENCES COMPTABLES – 7766

PROGRAMME DE CERTIFICAT EN SCIENCES COMPTABLES – 4138

Septembre 2009

Bureau du doyen des études de premier cycle

Introduction

Le présent document est une présentation synthétique, comme le prévoit la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQAR, du processus d'évaluation des programmes de baccalauréat et de certificat en sciences comptables. La diffusion des résultats de l'évaluation de ces programmes sur le site Web de l'université permet de mettre à la disposition des citoyens en général et des futures étudiantes et des futurs étudiants une information pertinente quant à la qualité des programmes de formation, tout en répondant aux exigences de la *Politique des établissements universitaires du Québec relative à l'évaluation périodique des programmes existants* de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

Processus d'évaluation

Conformément au *Calendrier d'évaluation des programmes de premier cycle* (années universitaires 2001-2002 à 2010-2011) déposé à la Commission des études le 11 juin 2002 (CE-377-3887), le programme de baccalauréat en sciences comptables (7766) et celui de certificat en sciences comptables (4138) ont été inscrits sur la liste des programmes à évaluer pour l'année 2006-2007, laquelle a été adoptée par la Commission des études lors d'une réunion tenue le 6 juin 2006 (CE-418-4619).

Conformément à la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQAR, un comité d'autoévaluation des programmes a été formé par le Conseil de module du Module des sciences comptables lors d'une réunion tenue le 27 septembre 2006 (MSC-59-115). Ce comité a déposé son rapport d'autoévaluation au mois de novembre 2007. La visite des experts externes a eu lieu le 8 octobre 2008 et leur rapport a été déposé le 20 novembre 2008. Quant au Comité institutionnel d'évaluation par les pairs, il s'est réuni pour une première rencontre le 20 janvier 2009 et le rapport a été déposé le 27 février 2009.

Par la suite, les rapports des experts et du Comité institutionnel d'évaluation par les pairs ont été remis au Conseil de module et au responsable de la gestion des affaires courantes du Département des sciences de la gestion pour obtenir leur avis; le Conseil de module a reçu favorablement les rapports lors d'une réunion tenue le 8 avril 2009 (MCS-64-120) et le gestionnaire des affaires courantes a également reçu favorablement les rapports. Les rapports et les avis ont été déposés au Bureau du doyen des études de premier cycle, lequel a rédigé son avis après avoir pris connaissance du contenu de l'ensemble des documents produits durant l'évaluation des programmes.

Le dossier complet de l'évaluation des programmes en sciences comptables a été déposé à la Commission des études lors d'une réunion tenue le 8 septembre 2009. Le processus d'évaluation a duré 3 ans, soit le double du temps prévu par la politique d'évaluation institutionnelle. Sur cet aspect du processus d'évaluation, des améliorations devront être apportées afin de respecter les délais prévus.

Historique du programme

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) offre des programmes en sciences de l'administration depuis 1970. C'est au cours de cette année que les programmes de baccalauréat en administration et de baccalauréat d'enseignement en administration, présentés par le Centre d'études universitaires de Rimouski, sont adoptés par le Conseil des études du Réseau UQ pour implantation à l'automne 1970 ; le programme de baccalauréat en administration comprend un volet de formation en sciences comptables depuis son implantation. C'est au cours de cette même année 1970 que sont créés le Département d'administration et le Module d'administration.

En 1991, à la suite de la scission du baccalauréat en administration, le baccalauréat en sciences comptables acquiert un statut autonome dans le but d'accroître la visibilité des sciences comptables et d'adapter la formation aux exigences et à l'évolution de la discipline. Cette scission devait également favoriser le regroupement et la participation des intervenants (direction, étudiants, professeurs, chargés de cours, représentants du milieu socioéconomique et corporations professionnelles) et faciliter la gestion des programmes. Le programme a accueilli ses premiers étudiants au trimestre d'hiver 1992.

C'est également en 1992 que le Module des sciences comptables est créé afin de prendre la responsabilité du nouveau programme de baccalauréat. Il est créé par division du Module d'économie et de gestion. Les programmes de baccalauréat en sciences comptables et de certificat en sciences comptables ont alors été rattachés au Module des sciences comptables.

À la suite de l'adoption de la *Politique d'évaluation périodique des programmes*, une première évaluation du baccalauréat en sciences comptables (7766) et du certificat en sciences comptables (4138) débute en 1995 pour se terminer en 1997.

À la suite de cette évaluation, des modifications sont effectuées au programme de baccalauréat en sciences comptables telles qu'elles avaient été suggérées dans les recommandations du rapport d'évaluation. Dans les années qui ont suivi, des modifications au programme de baccalauréat ont été effectuées afin de répondre aux besoins de l'évolution dans le domaine de la comptabilité et aux demandes des différents ordres professionnels.

Pour terminer ce bref historique, il faut mentionner que le programme de baccalauréat a été accrédité par l'Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ) en 2004. De plus, le programme a été également accrédité par CMA Canada en 2001 ; cette accréditation vient d'être renouvelée jusqu'en 2012. Elle permet à tous les diplômés de l'UQAR au baccalauréat en sciences comptables d'être exemptés de la Partie I de l'examen d'admission qui porte sur les connaissances acquises au baccalauréat. Enfin, à la suite de l'examen du contenu des cours du baccalauréat en sciences comptables de l'UQAR, celui-ci a été reconnu par l'Ordre des comptables généraux du Québec comme préalable aux examens d'admission de l'Ordre menant au titre professionnel de CGA

Autoévaluation

Le Comité d'autoévaluation était composé de sept personnes, comprenant des professeurs, des personnes diplômées du programme de baccalauréat, d'une personne chargée de cours et d'un membre socioéconomique.

Le rapport a été élaboré à partir des données statistiques fournies par la Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec; données qui couvrent l'ensemble des paramètres concernant les étudiantes et les étudiants sur une période de 10 ans. En plus de ces données, une enquête par questionnaire a été menée auprès des diplômés des 10 dernières années, des étudiantes et des étudiants de 2^e et 3^e années inscrits au programme, des professeurs et chargés de cours qui enseignent dans le programme et auprès d'un certain nombre d'employeurs.

Pour l'évaluation du baccalauréat en sciences comptables, 90 questionnaires ont été envoyés à des étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e années du baccalauréat et 37 questionnaires ont été retournés, pour un taux de réponses de 41%. Pour les diplômées et diplômés, 221 questionnaires ont été envoyés et 53 ont été retournés remplis ; le taux de réponses est de 23%. Quant aux professeurs et chargés de cours, nous avons envoyé 19 questionnaires et 11 ont été remplis et retournés, pour un taux de réponses de 57%. Finalement, pour les employeurs, 13 questionnaires ont été expédiés et 7 questionnaires remplis ont été retournés pour l'évaluation, pour un taux de réponses de 54%.

Pour l'évaluation du certificat, 27 questionnaires ont été envoyés à des étudiantes et des étudiants et 6 ont été remplis et retournés, pour un taux de réponses de 22%. Sept questionnaires avaient été envoyés à des diplômées et diplômés et un seul a été retourné, pour un taux de réponses de 14%. Dans le cadre de l'évaluation du certificat, les employeurs et les professeurs et chargés de cours n'ont pas été sondés.

Pour le baccalauréat, les principaux constats de l'analyse des données statistiques sont les suivants :

- Stagnation des inscriptions au Campus de Rimouski;
- Augmentation des inscriptions au Campus de Lévis;
- Lien de dépendance du programme et les étudiants provenant des cégeps;
- Taux d'abandon de 16% pour les étudiants à temps complet;
- Taux d'abandon de 33% pour les étudiants à temps partiel;
- 60% des inscriptions et des diplômés sont des femmes;
- Très bonne intégration socioprofessionnelle des diplômés;
- La très grande majorité des diplômés travaillent dans leur domaine;
- 64% des étudiants travaillent plus de 10 heures par semaine;
- 62% des étudiants ont accès au régime de prêts et bourses;
- Le taux de succès des diplômés aux examens nationaux est comparable à la moyenne nationale.

Concernant l'enquête par questionnaire, les conclusions sont les suivantes :

- Les étudiants, les diplômés, les employeurs et les ressources professorales sont d'accord pour dire que dans l'ensemble le programme atteint les objectifs et répond aux attentes.

Pour le certificat, les membres du comité concluent :

- Que le nombre restreint d'étudiants, environ 5 à 10 par année pour les deux campus, ne permet pas de faire une enquête en profondeur. Cependant, le certificat, avec ses quatre concentrations, offre une formation convenant à la population étudiante qui s'y inscrit et les étudiants atteignent leurs objectifs de formation.

Évaluation par des experts externes

Les trois experts externes, deux professeurs et une personne qui exerce la profession de comptable agréé dans une firme comptable, ont déposé un rapport commun. Ce rapport a été rédigé à la suite de l'analyse du rapport d'autoévaluation et d'une visite faite à l'UQAR, Campus de Lévis. Durant cette visite, ils ont pu rencontrer les membres du Comité d'autoévaluation, des étudiants, des diplômés du programme de baccalauréat, des professeurs et chargés de cours ainsi que des membres de la direction de l'UQAR, soit le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le doyen des études de premier cycle et le doyen aux affaires départementales.

Dans le rapport des experts, les principaux constats concernant le programme de baccalauréat sont les suivants :

- Le taux de réussite des étudiants du programme de baccalauréat aux examens des trois ordres professionnels est très bon depuis plusieurs années;
- La qualité des programmes et celle des méthodes d'enseignement sont à la hauteur des attentes. Il n'y a pas de lacunes majeures qui mettraient en cause la formation offerte aux étudiants de l'UQAR;
- La pertinence d'offrir trois cours de méthodes quantitatives dans le programme de baccalauréat est questionnée;
- On considère que l'agencement des cours de fiscalité et les sujets abordés dans ces cours devraient être revus;
- On propose aux membres du comité d'évaluation de réfléchir à la pertinence d'offrir un cours en anglais des affaires.

Les experts externes ont également noté qu'il y avait un léger déséquilibre dans le ratio professeurs/chargés de cours entre le Campus de Rimouski et celui de Lévis. Pour eux, il

apparaît important de faire en sorte que le nombre de professeurs au Campus de Lévis puisse être rééquilibré par rapport au nombre de chargés de cours et au ratio du Campus de Rimouski. Tout en reconnaissant la grande qualité du corps professoral et leur dévouement, ils considèrent qu'il faudrait faire en sorte de diversifier la formation des professeurs recrutés et d'embaucher plus de professeurs ayant des doctorats.

Finalement, les experts constatent qu'il y a un pourcentage important d'étudiants qui abandonnent le programme de baccalauréat et proposent que le Conseil de module prenne les moyens pertinents pour augmenter le taux de rétention des étudiants dans ce programme.

Évaluation institutionnelle par les pairs

Le Comité institutionnel d'évaluation par les pairs est composé de six membres professeurs qui représentent les différents regroupements disciplinaires de l'UQAR. Ces derniers reçoivent le rapport d'autoévaluation et le rapport des experts et se prononcent sur la qualité et la nature des bilans et des recommandations de ces rapports.

Après avoir passé en revue l'ensemble des recommandations contenus dans les deux rapports qui lui ont été soumis, dans la conclusion de son rapport le comité considère que les programmes en sciences comptables sont de très bonne qualité. Néanmoins, compte tenu des commentaires reçus par les étudiants actifs, les diplômés et les professeurs consultés, notamment au niveau de l'élargissement des champs de connaissance, de l'ordonnancement de certains sujets et aussi sur la pertinence de certains cours du tronc commun, partagés avec le baccalauréat en administration, le comité recommande que le module prenne en considération ces commentaires en vue de modifications éventuelles à apporter à ses programmes.

Recommandations du doyen des études de premier cycle

Le dossier d'évaluation de programme est déposé à la Commission des études par le doyen des études de premier cycle. Il y joint un avis rédigé à la suite de la lecture des trois rapports qui ont été déposés au Bureau du doyen des études de premier cycle. Les recommandations que le doyen a faites à la Commission des études dans son avis sont les suivantes :

- Préciser l'objectif général du programme pour tenir compte des connaissances diffusées dans le cadre du programme;
- Analyser la pertinence de la présence de trois cours en méthodes quantitatives obligatoires dans le programme;
- Revoir l'offre de cours en ce qui concerne la gestion des ressources humaines et les cours d'informatique et de système d'information;
- Réfléchir à la possibilité d'offrir une formation minimale en anglais;

- Dans le recrutement des futurs professeurs, faire un effort pour retenir des professeurs ayant un doctorat, en plus d'un titre de comptable professionnel;
- Créer un comité qui aura le mandat de proposer une stratégie de recrutement d'étudiantes et d'étudiants pour le Campus de Rimouski et qui déposera un rapport au Bureau du doyen des études de premier cycle dans l'année à venir;
- Proposer des stratégies afin d'augmenter le taux de diplomation et diminuer le taux d'abandon dans le programme de baccalauréat en sciences comptables.

Résolution de la Commission des études

Après analyse du dossier d'évaluation des programmes, la Commission des études a résolu :

- De recevoir le dossier d'évaluation des programmes de baccalauréat et de certificat en sciences comptables;
- D'inviter le Conseil de module des sciences comptables à procéder à la révision du programme de baccalauréat en sciences comptables en tenant compte des rapports d'évaluation et de l'avis du doyen des études de premier cycle;
- D'inviter le Conseil de module des sciences comptables à présenter le dossier de révision du programme de baccalauréat en sciences comptables à la Commission des études au cours du trimestre d'automne 2009.

Le Comité de révision des programmes est à l'œuvre pour faire le suivi de l'évaluation des programmes en sciences comptables.